

L'ÉCRIVAIN PUBLIC À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Brigitte Häberlein

40

Une nuit, à l'Assemblée Nationale, Jules Ferry promettait d'endiguer définitivement l'analphabétisme. Un siècle plus tard, au moins 16% de chaque génération sont en situation de recourir à l'écrivain public pour les incontournables paperasseries administratives...

Considéré à l'heure du numérique comme désuet, le métier d'écrivain public se développe, s'enseigne, s'exerce au grand jour. Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore la pratique du métier reste une nécessité souvent institutionnalisée, exercée par des diplômés, des agents administratifs à la fibre sociale, et souvent aussi par des bénévoles ? Pour tous ceux maîtrisant les savoirs fondamentaux, il paraît impensable que l'écrivain public accueille des usagers qui les sollicitent pour obtenir une aide à l'écriture. Toute personne qui a été scolarisée maîtrise en principe la lecture et l'écriture. Pourtant, dans la pratique, de nombreuses initiatives pour organiser des permanences d'écriture publique et répondre à la demande se créent et se multiplient. Une étude réalisée en 2011 par l'INSEE sur un échantillon de 14 000 personnes âgées de 16 à 65 ans prouve le besoin de ces assistants de l'écrit. En effet, sur ce panel de 14 000 personnes résidant en France métropolitaine, 16% éprouvaient des difficultés dans le domaine fondamental de l'écrit et pour 11% d'entre elles, ces difficultés étaient graves et préoccupantes (source INSEE).

Les difficultés qui amènent le plus souvent les usagers vers une permanence d'écrivain public sont les démarches administratives, les courriers et les justificatifs à fournir à la CAF, aux impôts, pour la retraite, les courriers de réclamation auprès des sociétés commerciales, aux propriétaires bailleurs, aux organismes financiers... La terminologie administrative n'est pas toujours facile à comprendre et bien malin celui qui, d'un coup d'es-sai, un seul, remplit correctement le formulaire ; sans compter les formulaires omettant, dans la typologie des situations, celle précisément à laquelle appartient la personne. Des motifs d'ordre privé conduisent également vers cet assistant de l'écrit qui apporte en toute confidentialité l'aide réclamée. Sur le terrain, une enquête menée par l'association, Réseau EPSO¹ (Écrivains publics à vocation sociale) en partenariat avec EPACA Sud² (Association des écrivains publics auteurs conseils formés à l'Université du Sud, Toulon Var) a recensé pas moins de 284 lieux annonçant officiellement l'existence d'une permanence d'écrivain public. On peut estimer à 200 000 le nombre des interventions sur une année, en excluant les interventions de bénévoles associatifs ou autres. On peut se poser la question de savoir comment va évoluer la situation des personnes qui éprouvent de la difficulté à déchiffrer les documents, placées en situation d'impuissance face à l'idée de devoir produire un écrit. L'écrivain public est un rouage indispensable au cœur de la machinerie administrative. Il permet à ceux qui ne peuvent pas s'exprimer de répondre, d'argumenter, de rester présents dans notre société... Et quelles nouvelles difficultés viendront s'ajouter, lorsque les relations administratives se feront uniquement en téléchargeant, sur la toile, le formulaire, le document réclamé ? ● (B. Häberlein est membre d'EPACA Sud)

1 ► EPSO : <http://lereseauepso.com>

2 ► EPACA sud <http://epacasud.fr/ecritures-publiques-et-solidarites/>



LA SITUATION DE LA LECTURE À ST-LAURENT-DU-VAR

■■■■■■■■■■

Violette Kazakoff

■■■■■■■■■■

Un jour, une municipalité constatant l'ampleur d'un éventuel investissement pour la construction d'une bibliothèque, eut l'idée intelligente de créer des BCD dans les établissements scolaires...

Il n'y a pas de bibliothèque municipale à St-Laurent-du-Var. Une étude réalisée en 1995, pour la construction d'une bibliothèque aux normes d'une ville comptant alors 25 000 habitants, avait déterminé un coût important en investissement et en fonctionnement, 16 personnes environ. Le souhait de cette municipalité, nouvellement élue à l'époque, n'a jamais pu se concrétiser.

Des actions pour que la lecture puisse exister à Saint-Laurent-du-Var.¹

Depuis 1995, toutes les écoles élémentaires, et depuis 2000, toutes les écoles maternelles sont dotées de locaux à usage de « *bibliothèque centre documentaire* » B.C.D. Ces lieux sont équipés de mobilier, rayonnages, tables chaises, bacs à livres, ordinateur. Cette action a été conduite grâce à la conjonction de plusieurs facteurs positifs : ► Une équipe enseignante à l'école de la Gare comprenant quelques militants de l'AFL ► Une inspectrice de la Circonscription de Cagnes-Saint-Laurent très sympathisante envers les modes de

pensée et d'action de l'AFL ► Un nouveau maire, lui-même adjoint à l'Instruction Publique lors du dernier mandat municipal et sensibilisé au travail effectué par des enseignants compétents, innovants, de surcroît sympathiques et au relationnel agréable.

Ces 11 sites d'alors sont maintenant au nombre de 17, animés par 8 agents, pour partie en contrat emploi consolidé, 2 en contrat à durée déterminée avec la Ville, enfin, 3 titulaires diplômés ayant bénéficié de la formation BEATEP médiateur du livre. La durée de travail de ces agents est de 30h hebdomadaires. Ils fournissent 1371h annuelles : 1100h sur le temps scolaire en collaboration avec les enseignants ; 271h effectuées en centres de loisirs maternels et élémentaires pour des animations lecture avec des enfants de 3 à 15 ans.

Les moyens financiers et ressources humaines.

Le budget fonds de livres représente 17 700€ ; les investissements totalisent 4 000€ annuels essentiellement pour le mobilier ; les salaires de 3 médiateurs du livre et la prise en charge partielle des contrats emploi solidarité s'élèvent à 85 000€. Chaque site est pris en charge par un adjoint d'animation au statut de la Fonction Publique Territoriale, 50% de ces effectifs sont titulaires, les autres en CDD. Tous ont le BAFA, avec une formation organisée par la DRJSCS², les Francas, Épilogue³, association dont les responsables étaient présents au Congrès de Mouans-Sartoux. Trois animatrices sont à temps plein.

Le Festival de la Parole et du Livre.

Depuis 1996, la Ville organise en décembre un Festival invitant une trentaine d'auteurs illustrateurs conteurs pour la jeunesse, intervenant dans les écoles ainsi que dans les collèges. Les auteurs sont les hôtes de la Ville qui rémunère leur prestation au tarif de la Charte des auteurs et prend en charge leur hébergement. Les choix des auteurs sont effectués à partir de propositions ouvertes et collégiales. Depuis plusieurs années, nous demandons aux enseignants et aux animatrices BCD qui ont acquis une bonne connaissance de la littérature de jeunesse de nous faire des propositions d'auteurs qu'il serait intéressant d'inviter. Les enseignants choisissent l'auteur ou l'illustrateur avec lequel ils vont établir une relation privilégiée : ce dernier passe une demi-journée dans leur classe. Leurs biographies, bibliographies et nature d'interventions font l'objet d'un catalogue distribué aux écoles et aux BCD. À partir de ces choix précis, les animatrices vont commencer leur travail de présentation de livres selon une méthode qui a été élaborée et appliquée durant les dernières classes lecture qui ont eu lieu dans la commune. Au cours de cette manifestation, un concours de correspondances est lancé. Les 12 lauréats reçoivent des ouvrages dédiés par les auteurs présents. Toutes les initiatives ayant trait à l'écriture sont encouragées. De nombreux prix sont décernés au cours de l'année, dont les récompenses sont des ouvrages. La Ville a soutenu une classe APAC avec la collaboration d'un auteur plasticien, Alain Derez.

Le Contrat Éducatif Local.

Dans le cadre du dispositif CEL, la Ville a proposé des actions autour de l'écriture à l'adresse des publics jeunes. Un atelier d'écriture existe depuis 4 ans au collège Pagnol conduit par Gisèle Cavalli, romancière et scénariste. Avec le Printemps des Poètes, huit interventions sont effectuées dans les écoles et collèges par des poètes édités, afin d'initier les jeunes à la poésie et à l'écriture. Un recueil dédié est offert à chaque école à cette occasion. Dans le cadre du Contrat Temps Libres, un atelier d'écriture est proposé pour les enfants et jeunes de 8 à 15 ans avec Claire Legendre.

Les Missions.

La Ville s'est inscrite pour participer au prix des Incorruptibles⁴ sur le temps scolaire et périscolaire. En 1998, une bibliothèque BCD appelée « animathèque » a été ouverte dans une école sur le quartier de la gare. Le choix du lieu a été déterminé par la présence d'une entrée dans le bâtiment indépendante de celle de l'école. L'équipe d'enseignants, membres de l'AFL a présenté une réelle motivation pour qu'un projet de fond soit élaboré avec la collaboration de la Ligue de l'enseignement, la commune et la CAF par le biais du

Contrat Temps Libre. Les animations autour du livre organisées en dehors des heures scolaires ont été financées, en partie, grâce à une prestation versée par la CAF. En 2005, une autre « animathèque » a été ouverte sur le quartier des Pugets au nord de la Commune. Saint-Laurent-du-Var compte aujourd'hui, pour les 19 écoles de son territoire, 17 BCD et 2 animathèques ouvertes sur le quartier après l'école, mercredis, samedis matin et vacances scolaires.

Les Projets.

Notre ambition est de poursuivre la formation des animateurs des BCD et animathèques afin d'avoir une équipe prête dans le cas d'une ouverture de médiathèque. Une nouvelle équipe municipale a été élue aux dernières élections et le projet « médiathèque » refait l'actualité de la ville. Pour ce faire, il est indispensable de s'adjoindre l'aide de « conseillers techniques » spécialistes de la lecture. Nous avons besoin du point de vue d'experts pouvant nous aider à avancer afin de réorienter notre action tout en gardant à l'esprit que la réalisation d'une médiathèque normative fait partie du projet municipal. Mais le calendrier de réalisation n'est pas encore défini. Nous souhaitons utiliser ce temps de façon utile, intelligente et adaptée à notre environnement et aux ambitions de la commune dans un avenir proche ●

1► St Laurent du Var est une commune des Alpes Maritimes, limitrophe de Nice, d'environ 30 000 habitants. 2► Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale. 3► Epilogue (<http://associationepilogue.free.fr>). Objet de l'association : contribuer à la lutte contre l'illettrisme et favoriser la pratique de la lecture et de l'écriture, par tous moyens et toutes actions d'animation, de formation, de création et d'information, en collaboration avec le milieu associatif existant, ainsi que les organismes institutionnels qui poursuivent les mêmes buts. 4► L'association des Incorruptibles (loi 1901) a été créée en 1988 avec la collaboration de Françoise Xenakis, aujourd'hui présidente d'honneur. Le prix littéraire des Incorruptibles a été conçu comme un jeu, un défi à relever. Son objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre, afin qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte. Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs, de la maternelle à la seconde, s'engagent à... • lire les ouvrages qui ont été sélectionnés ; • se forger une opinion personnelle sur chacun des livres ; • voter pour leur livre préféré.